

TRAVAUX SUR LA RD 53 – COMMUNE DE BOURGVALLÉES

CRÉATION D'UN OUVRAGE POUR LA SÉCURISATION DE LA VOIE VERTE À PARTIR DU 22 AVRIL

Les travaux de sécurisation de l'intersection entre la voie verte n°6 et la RD 53 débuteront à compter du lundi 22 avril pour une durée prévisionnelle de trois mois et demi.

Le Département s'est engagé dans une politique de développement des voies vertes et de la mobilité à vélo.

Afin de sécuriser le réseau existant, l'intersection de la voie verte n° 6 avec la RD 53 a été identifiée comme un point noir pour la sécurité des usagers, la visibilité n'étant pas optimale, et apparaît donc comme prioritaire.

Au regard de ces éléments et du contexte, il a été décidé de créer un ouvrage type « cadre » sous la RD 53, afin de supprimer la traversée des piétons et cyclistes sur la RD 53 et d'assurer un niveau de sécurité attendu pour ce tronçon de voie verte.

Ce projet a bénéficié d'une subvention de l'État dans le cadre du « 6^e appel à projet Fonds de Mobilités Actives : aménagements cyclables ».

Les travaux vont débuter à compter du lundi 22 avril 2024, pour une durée prévisionnelle de trois mois et demi.

À partir de cette date, la voie verte sera fermée pour tous les usagers jusqu'à la fin des travaux.

Sur la RD 53, les travaux se dérouleront sous alternat à compter du 22 avril 2024 puis la circulation sera entièrement fermée au niveau du pont sur la Vire à compter du 13 mai 2024 et nécessitera la mise en place d'une déviation. Les itinéraires de déviation seront mis en place par l'agence technique départementale.

L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu pendant toute la période de travaux. À la fin de ces derniers, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise **NGE GENIE CIVIL SAS** de Grand-Couronne.